

M. le Secrétaire de l'A.S.
S/C de M. le Chef d'Etablissement

Caen, le 29 avril 2022

Les Championnats d'Académie **d'Athlétisme par Equipes Benjamins Mixte et Minimes Mixte** ainsi que les **Relais 8 x 200m** se dérouleront le :

Mercredi 4 mai 2022
Stade Georges Fatôme (Tourlaville)
à CHERBOURG-EN-COTENTIN
de 10h00 à 17h00

Participation

- ♦ Pas d'individuels.
- ♦ En cas de forfait, prévenir le plus rapidement possible par mail afin de permettre un repêchage.

Règlement Athlétisme 2020-2024

- ♦ Disponible sur le site internet: <http://www.unss.org>

Gestion informatique des résultats

- ♦ Rentrez vos compositions sur OPUSS : ouvert **jusqu'au lundi 2 mai 2022 à 13h00**.
- ♦ Toute modification devra être remise entre 10h00 et 10h45 le matin de la compétition.

Aucun changement ne sera accepté après 10h45

IMPORTANT : Le mardi 3 mai, la liste de vos inscrits vous sera envoyée par mail à votre établissement.

Vous devrez la rapporter corrigée à l'accueil (aucun double vous sera distribué).

Déroulement

- ♦ Dès votre arrivée (obligatoire entre 10h00 et 10h45) : vous passez au secrétariat déposer vos compositions d'équipes corrigées et signées. Les numéros de dossard que chaque élève doit connaître et indiquer à chaque épreuve sont sur vos compositions d'équipes. Pour éviter les oublis, **il est conseillé d'inscrire ce numéro sur le bras de l'élève** par exemple (prévoir un marqueur).

Vous veillerez à ne pas traverser la zone herbe du stade (danger ! LANCERS, mais plutôt utiliser la main courante pour la contourner)

Jurys

- ♦ La composition des jurys vous sera envoyée par mail (consultable aussi sur www.unss.org). Pour le bon déroulement de la compétition, il est nécessaire de s'y conformer. Chaque établissement doit respecter les règles suivantes :
 - un collègue doit être mis à disposition de l'organisation sur l'ensemble de la journée.
 - un jeune officiel (non compétiteur, de niveau district minimum) doit être mis à disposition de l'organisation.A défaut, les équipes de l'établissement seront déclassées et non qualifiables.
- ♦ Les deux meilleurs JO (1 Sauts ou Lancers et 1 Starter ou Courses ou Chrono) de cette journée seront désignés pour accompagner la délégation académique.

Matériel

Chaque équipe doit concourir avec un maillot identique, et amener un témoin normé (Le témoin est un tube lisse, de section circulaire, fait généralement en métal ou en tout autre matériau rigide. La longueur varie 28 cm à 30 cm, pour 12 cm à 13 cm de circonférence. Son poids ne doit pas être inférieur à 50 g)

Qualifications pour la suite nationale (se référer aux règlements) :

Championnat de France Collèges du 7 au 10 juin 2022 à DREUX (Académie d'Orléans/Tours).

- ♦ L'équipe d'établissement minimes mixte championne d'académie est qualifiée + les meilleurs totaux nationaux pour les équipes classées 2 voire 3 seront également qualifiés.

Consignes générales

Respectez et faites respecter les locaux et installations mis à votre disposition, particulièrement tribunes et toilettes. Utilisez les poubelles. SOYONS TOUS ECORESPONSABLES. Méfiez-vous des vols.

Consignes pour les bus

Dépose des athlètes rue maresquier, puis parking au stade nautique collignon à 5'. Quelques places devant le stade.

BONNE COMPÉTITION A TOUS.

Signé le 29 avril 2022 par

Cécile PANNETIER

*Chargée de mission
Service régional UNSS Normandie
Site de CAEN*